

Le non recours aux soins pour raisons financières

Étude CETAF / Fonds CMU

2010 / 2011

Les bénéficiaires de la CMU-C doivent normalement accéder aux soins sans participation financière, sauf exigence particulière. En conséquence, le phénomène du non recours, et plus particulièrement pour raisons financières, a longtemps été considéré comme marginal. Pour autant, les acteurs de terrain, ainsi que les Enquêtes sur la santé et la protection sociale menées par l'IRDES, faisaient régulièrement remonter une information contradictoire. Pour en savoir plus, dans le cadre d'un groupe de travail initié par la Direction de la sécurité sociale, le Fonds CMU a demandé au CETAF (Centre technique d'appui et de formation des centres d'examens de santé) d'effectuer une étude sur le non recours aux soins des bénéficiaires de la CMU-C. L'enquête a été menée fin 2010 au sein de 20 centres d'examens de santé, auprès de 4 500 bénéficiaires de la CMU-C de plus de 18 ans, par auto questionnaire. Le CETAF a rédigé un rapport à l'issue de l'enquête.

Les CES sont donc des lieux privilégiés de rencontre et d'observation des bénéficiaires de la CMU-C. En effet, les bénéficiaires de la CMU-C représentent autour de 14% de la population reçue dans les centres d'examens de santé alors que les bénéficiaires de la CMU-C ne comptent au total que pour 5,8 % de la population française

Près de la moitié des bénéficiaires de la CMU-C n'a pas recouru à au moins un soin aux cours des 12 mois précédant l'enquête. Plus d'un tiers des bénéficiaires n'a par recouru pour des raisons financières et presque un quart pour des raisons autres que financières.

Toutefois, le bénéfice de la CMU-C fait significativement régresser le non recours aux soins. On note une différence de plus de 13 points entre le taux de non recours pour raisons financières pour les personnes bénéficiant de la CMU-C depuis moins d'un an et pour celles qui en bénéficient depuis d'un an.

Paradoxalement, un quart des bénéficiaires de la CMU-C n'a pas eu recours à au moins un soin pour des raisons financières avant même d'avoir consulté un professionnel de santé, ce qui correspond à plus des deux tiers des non recours pour raisons financières.

Les soins ou produits non remboursés et la demande d'une participation financière sont les principaux motifs de non recours. Ils concernent essentiellement le dentaire (soins et prothèses), puis les médicaments, l'optique et les consultations de spécialistes.

Quand des parents n'ont pas recours à des soins pour leurs enfants pour raisons financières la contrainte porte essentiellement sur les médicaments et l'orthodontie.

1. Synthèse de l'étude

Une population enquêtée représentative des bénéficiaires de la CMU C

Entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2010, 4 589 questionnaires ont été renseignés par des bénéficiaires majeurs de la CMU-C, consultant dans 20 centres d'examen de santé sollicités en concertation avec la CNAMTS (cf. Annexes, Tableau 11 – Répartition par CES de la population âgée de 18 ans ou plus, p. 2). Des tests de passation avaient préalablement été menés par un groupe d'étudiants de la 48^{ème} promotion de l'EN3S.

Dans les questionnaires renseignés, il a y eu peu de données manquantes et les personnes interrogées n'ont pas rencontré de difficultés pour répondre aux questions (cf. Annexes, Tableau 12 – Données manquantes par questions, p. 11, Tableau 13 – Distribution des réponses à la question « Comment avez-vous trouvé le questionnaire ? », p. 12).

L'âge moyen des personnes enquêtées est de 38,7 ans. 52,5 % des personnes sont des femmes. 62,5 % des personnes sont bénéficiaires de la CMU-C depuis plus d'un an et 30,7 % depuis moins d'un an.

Les caractéristiques démographiques de la population enquêtée sont très proches de celles de la population cible en termes de répartition par âge, par sexe (51,9% de femmes contre 57,1% chez les 20 ans ou plus) et de durée d'acquisition de la CMUC (30,7% ont déclaré avoir la CMUC depuis moins d'un an contre 39,6% de nouveaux bénéficiaires en 2010).

Les caractéristiques de santé perçue, de non recours au médecin et au dentiste au cours des 2 dernières années sont très similaires à celles observées dans la population des bénéficiaires de la CMUC reçue en 2009 dans l'ensemble des CES.

Tableau 1 – Caractéristiques socio-économiques de la population âgée de 18 ans ou plus (n=4510)

	Effectifs	%
Age		
18-19 ans	206	4,6%
20-29 ans	1 220	27,1%
30-39 ans	1 011	22,4%
40-49 ans	967	21,4%
50-59 ans	813	18,0%
60-69 ans	265	5,9%
70-79 ans	25	0,6%
80 ans ou plus	3	0,1%
Sexe		
Hommes	2 140	47,5%
Femmes	2 365	52,5%
manquant	5	/
Situation professionnelle		
Salarié	648	15,3%
Étudiant	225	5,3%
En formation	418	9,9%
Retraité	172	4,1%
Demandeur d'emploi	2 060	48,6%
Autres	717	16,9%
manquant	270	/

Santé perçue		
Perception négative de la santé (note <7)	1 908	43,1%
Perception bonne à moyenne (note >7)	2 522	56,9%
manquant	80	/
Consultation chez le médecin au cours des 2 dernières années		
Absence	358	8,0%
Au moins une	4 107	92,0%
manquant	45	/
Consultation chez le dentiste au cours des 2 dernières années		
Absence	1 272	28,4%
Au moins une	3 205	71,6%
manquant	33	/
Suivi gynécologique		
Pas de suivi régulier	1 152	49,3%
Suivi régulier	1 184	50,7%
manquant	29	/
Bénéficiaire de la CMUC		
Moins d'un an	1 312	30,7%
Un an ou plus	2 674	62,5%
Ne sait pas	290	6,8%
manquant	234	/

Pour comparaison avec les données 2009-Indicateur de satisfaction sanitaire : Perception négative de la santé, 46,3 %. Non recours médecin, 9,1 %. Non recours dentiste 29,3 %

Plus d'un tiers des bénéficiaires de la CMU C n'a par eu recours à des soins pour des raisons financières, mais le bénéfice de la CMU C fait objectivement reculer le non recours aux soins

Sur l'ensemble de la population, 36,6 % des personnes déclarent avoir ne pas avoir eu recours pour des raisons financières. Mais, dans le détail, ceci concerne 32,1 % des bénéficiaires de la CMU-C depuis plus d'un an et 45,5 % des bénéficiaires depuis moins d'un an.

Tableau 2 – Non recours pour raisons financières selon acquisition de la CMUC

Acquisition CMUC	Oui	Non	Non renseigné	% non recours
Tous	1 629	2 827	54	36,6%
Moins d'un an	591	708	13	45,5%
Un an ou plus	851	1 797	26	32,1%
Ne sait pas	89	197	4	31,1%
Donnée non renseignée	98	125	11	43,9%

$p < 0,001$, différence de non recours selon acquisition de la CMUC

Le non recours pour raisons financières se produit le plus souvent avant même d'avoir consulté.

Un quart des bénéficiaires de la CMU C (25,7 %) a déclaré avoir ne par avoir eu recours pour des raisons financières, pour au moins un soin, avant d'avoir consulté un professionnel de santé.

Tableau 3 – Part des bénéficiaires n’ayant par eu recours à un professionnel de santé avant de consulter, pour raisons financières pour au moins un soin et selon acquisition CMU-C

Acquisition CMUC	Effectif	%
Tous (n=4456)	1145	25,7%
Moins d'un an (n=1299)	454	34,9%
Un an ou plus (n=2648)	554	20,9%

Ces bénéficiaires totalisent les deux tiers des non recours pour raisons financières (66,2 %).

Les soins ou produits non remboursés et la demande d'une participation financière constituent les principaux obstacles financiers

Les obstacles financiers les plus fréquemment cités sont : « les soins, traitements, médicaments envisagés ne sont pas remboursés » et « le professionnel de santé a demandé une participation financière en plus du montant pris en charge par la CMU-C », respectivement pour 47 % et 22 % des personnes qui ont déclaré avoir renoncé pour des raisons financières.

Par ailleurs, la méconnaissance des droits (« ce que la CMU-C allait prendre en charge ») est un des obstacles exprimés par près de 20 % des bénéficiaires de la CMU-C qui ont renoncé pour des raisons financières.

Tableau 4 – Obstacles financiers pour accéder aux soins selon acquisition CMU-C

	Tous – n=1629		Moins d'un an – n=591		Un an et plus – n=851	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Soins, traitements.. non remboursés	765	47,0%	273	46,2%	421	49,5%
Refus tiers payant	198	12,2%	63	10,7%	115	13,5%
Participation financière demandée	363	22,3%	114	19,3%	211	24,8%
Ne pas oser demander tarif CMUC	183	11,2%	79	13,4%	83	9,8%
Ne savait pas la prise en charge CMUC	323	19,8%	146	24,7%	140	16,5%
Frais de transport	102	6,3%	34	5,8%	51	6,0%
Frais de garde	77	4,7%	28	4,7%	37	4,3%
Pb administratifs	16	1,0%	5	0,8%	9	1,1%
Pb finances	66	4,1%	29	4,9%	33	3,9%
Autres	23	1,4%	10	1,7%	12	1,4%

Aide à la lecture : Parmi les bénéficiaires de la CMUC depuis plus d'un an qui ont déclaré avoir renoncé pour des raisons financières, 49,5 % ont cités comme obstacle « les soins, traitements, médicaments envisagés ne sont pas remboursés ».

Le non recours porte essentiellement sur les médicaments, le dentaire, et les consultations de spécialistes

Les soins renoncés les plus fréquemment cités pour les personnes bénéficiant de la CMU-C depuis plus d'un an, sont, par ordre décroissant : les soins et les prothèses dentaires, les médicaments, les lunettes et les consultations des spécialistes. L'optique est fréquemment citée, mais, d'autres études en cours au Fonds CMU tendent à prouver qu'il ne s'agirait essentiellement que d'un renoncement a priori, ou, dans le cas d'un renoncement après avoir consulté, ce dernier pourrait être concentré sur une partie de la population qui doit bénéficier de très fortes corrections, ces dernières étant insuffisamment prise en compte dans le panier de soins.

Tableau 5 – Soins auxquels les bénéficiaires n’ont pas eu recours pour raisons financières selon acquisition CMUC. (Pourcentages calculés parmi les personnes ayant déclaré avoir renoncé pour raisons financières)

	Acquisition CMUC									
	Tous		Moins d'un an		Un an ou plus		Ne sait pas		Non renseigné	
	n=1629		n=591		n=851		n=89			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Généralistes	422	25,9%	179	30,3%	177	20,8%	35	39,3%	31	31,6%
Spécialistes	604	37,1%	251	42,5%	276	32,4%	40	44,9%	37	37,8%
Soins dentaires***	733	45,0%	322	54,5%	331	38,9%	40	44,9%	58	59,2%
Prothèses dentaires***	699	42,9%	255	43,1%	381	44,8%	27	30,3%	36	36,7%
Lunettes*	644	39,5%	261	44,2%	309	36,3%	38	42,7%	36	36,7%
Prothèse auditive	174	10,7%	67	11,3%	87	10,2%	11	12,4%	9	9,2%
Laboratoire***	306	18,8%	122	20,6%	135	15,9%	26	29,2%	75	76,5%
Radios**	300	18,4%	122	20,6%	132	15,5%	22	24,7%	24	24,5%
Chirurgie	290	17,8%	88	14,9%	154	18,1%	26	29,2%	22	22,4%
Médicaments non remboursables*	624	38,3%	219	37,1%	335	39,4%	37	41,6%	33	33,7%
Médicaments remboursables	298	18,3%	94	15,9%	160	18,8%	22	24,7%	22	22,4%
Autres soins	97	6,0%	35	5,9%	46	5,4%	8	9,0%	8	8,2%

Aide à la lecture : parmi les bénéficiaires de la CMUC depuis au moins un an et qui ont déclaré avoir renoncé pour des raisons financières, 32,4% ont renoncé à des consultations ou des soins de spécialistes pour raisons financières.

Les problèmes évoqués dans les commentaires libres concernant les problèmes financiers sont, pour les personnes qui bénéficient de la CMU-C depuis plus d'un an, le plus souvent en relation avec le dentaire et l'optique. Ce sont des problèmes similaires qui sont évoqués par les bénéficiaires de la CMU-C depuis moins d'un an.

Le non recours aux soins peut avoir des raisons autres que financières pour presque un quart des bénéficiaires de la CMU-C.

Sur l'ensemble de la population, 23,8 % des personnes déclarent avoir renoncé pour des raisons autres que financières (21,4 % des bénéficiaires de la CMU-C depuis plus d'un an contre 28 % des bénéficiaires de la CMU-C depuis moins d'un an).

Tableau 6 – Non recours pour raisons autres que financières selon acquisition CMUC

Acquisition CMUC	Oui	Non	Non renseigné	% non recours
Tous	1025	3290	195	23,8%
Moins d'un an	356	915	41	28,0%
Un an ou plus	555	2038	81	21,4%
Ne sait pas	73	205	12	26,3%
Donnée non renseignée	41	132	61	23,7%

Les motifs les plus fréquemment cités pour les personnes bénéficiant de la CMU-C depuis au moins un an, sont, par ordre décroissant : les délais de rendez-vous trop importants, le manque de temps, les soins pas jugés utiles et le refus de la part du professionnel. Il est à noter que la peur du résultat intervient dans 17,6 % des cas de non recours pour raisons autres que financières.

Tableau 7 – Motifs pour lesquels les bénéficiaires n’ont pas eu recours aux soins pour raisons autres que financières selon acquisition CMUC. (Pourcentages calculés pour les personnes ayant renoncé pour raisons autres que financières)

	Acquisition CMUC					
	Tous n=1025		Moins d’un an n=356		Un an ou plus n=555	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Manque de temps	342	33,4%	128	36,0%	165	29,7%
Refus de la part du professionnel	150	14,6%	43	12,1%	96	17,3%
Problème d’éloignement	133	13,0%	45	12,6%	77	13,9%
Délais de RDV trop importants	343	33,5%	125	35,1%	182	32,8%
Soins pas jugés utiles	175	17,1%	59	16,6%	98	17,7%
Peur du résultat	180	17,6%	62	17,4%	96	17,3%
Autres	48	4,7%	26	7,3%	19	3,4%

Aide à la lecture : parmi les bénéficiaires de la CMUC depuis au moins un an, 29,7% des personnes qui ont déclaré avoir renoncé pour des raisons autres que financières, ont déclaré avoir renoncé par manque de temps.

Les problèmes évoqués dans les commentaires libres concernant les problèmes administratifs sont, pour les personnes qui bénéficient de la CMU-C depuis plus d’un an, des problèmes de rupture lors du renouvellement de la CMU-C.

Les non recours aux soins pour raisons financières pour les enfants portent essentiellement sur les médicaments non pris en charge et sur l’orthodontie.

9,8 % des personnes déclarent avoir renoncé pour des raisons financières pour leurs enfants. Leur proportion est de 8,1 % pour les personnes bénéficiant de la CMU-C depuis plus d’un an et 13,4 % pour les bénéficiaires depuis moins d’un an.

Tableau 8 – Non recours pour raisons financières pour enfants selon acquisition CMUC

Acquisition CMUC	Oui	Non	Non renseigné	% non recours
Tous	212	1 941	2 353	9,8%
Moins d’un an	83	535	694	13,4%
Un an ou plus	110	1 255	1 309	8,1%
Ne sait pas	14	101	175	12,2%
Donnée non renseignée	5	50	179	9,1%

Parmi les bénéficiaires de la CMUC depuis un an ou plus qui ont déclaré avoir renoncé pour l’un de leurs enfants pour raisons financières, 50% ont déclaré avoir renoncé à des médicaments, 27,3% ont renoncé à de l’orthodontie. Parmi les autres soins cités fréquemment, on retrouve le dentaire, l’optique et l’orthopédie.

Tableau 9 – Parmi les personnes qui ont déclaré ne pas avoir eu recours aux soins pour leurs enfants, soins pour lesquels les bénéficiaires ont renoncé, selon acquisition CMUC. (Pourcentage par rapport à la population ayant renoncé)

Acquisition CMUC	Tous n=212		Moins d'un an n=83		Un an ou plus n=110	
	Nombre	Pourcent	Nombre	Pourcent	Nombre	Pourcent
Médicaments	94	44,3%	30	36,1%	55	50,0%
Orthodontie	70	33,0%	35	42,2%	30	27,3%
Autres	65	33,1%	24	28,9%	38	33,6%

La relation avec le professionnel de santé est évoquée dans un tiers des non recours, tous motifs confondus.

Les refus de soins stricto sensu, le refus de l'application du tiers payant et le refus du respect du tarif opposable ont été regroupés sous l'appellation « Relation avec le professionnel de santé ». 12,8% des bénéficiaires ont cité au moins un obstacle en lien avec le professionnel de santé. Ainsi, parmi les bénéficiaires ayant déclaré avoir renoncé (pour raisons financières ou autres raisons), 28,1 % ont cité un obstacle en lien avec le professionnel de santé. Ces données n'incluent pas les renoncements aux soins pour « délais de RDV trop importants », qui peuvent, dans certains cas, être des refus de soins déguisés.

Tableau 10 – Obstacles liés à la relation avec le professionnel de santé (PS) selon acquisition CMUC parmi ceux ayant déclaré avoir renoncé

Acquisition CMUC	Oui	Non	%
Tous	574	1471	28,1%
Moins d'un an	174	528	24,8%
Un an ou plus	347	766	31,2%

2. Annexes

Figure 1 – Schéma récapitulatif du non recours pour raisons financières

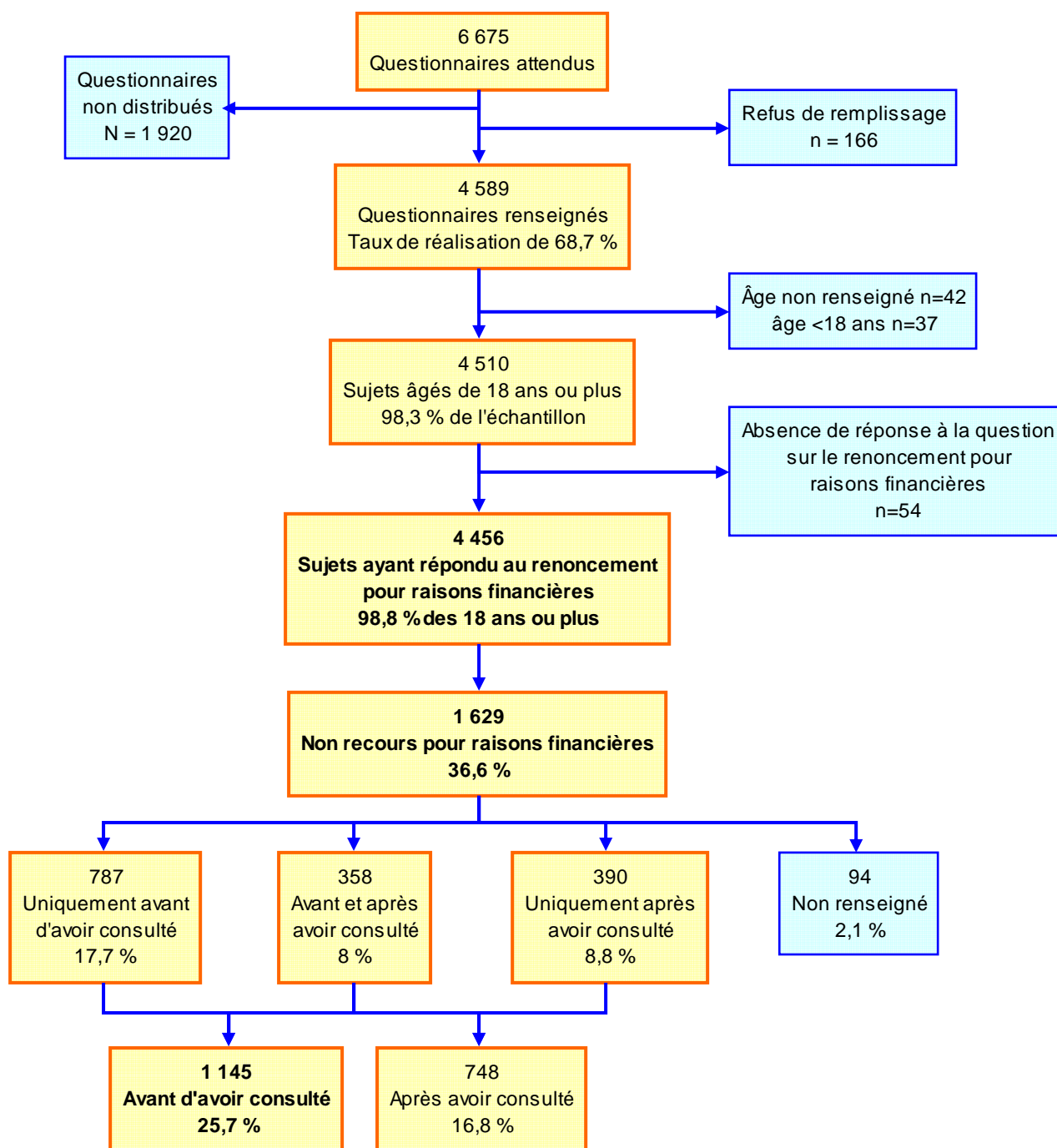


Figure 2 – Schéma récapitulatif du croisement entre non recours pour raisons financières et autres que financières

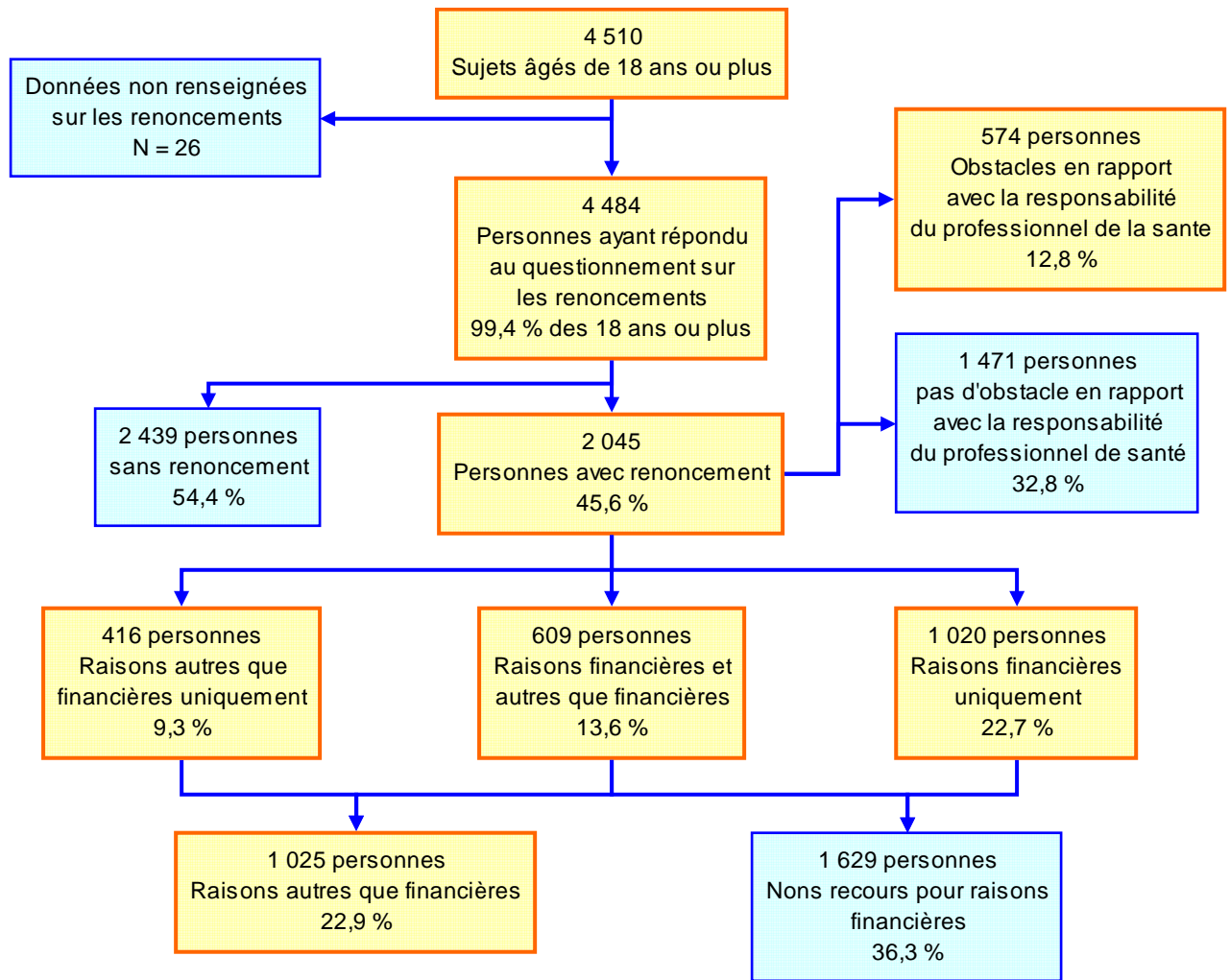


Tableau 11 – Répartition par CES de la population âgée de 18 ans ou plus

	Effectifs	%
Alençon	114	2,5%
Avignon	242	5,4%
Bobigny	155	3,4%
Bordeaux	113	2,5%
Cambrai	141	3,1%
Charleville	108	2,4%
Grenoble	139	3,1%
Lille	360	8,0%
Lyon	332	7,4%
Marseille	236	5,2%
Nice	246	5,5%
Niort	247	5,5%
Orléans	295	6,5%
Paris	653	14,5%
Pau	230	5,1%
Reims	186	4,1%
Rennes	281	6,2%
Saint Etienne	171	3,8%
Toulouse	71	1,6%
Nancy	190	4,2%
Total	4510	100,0%

Tableau 12 – Données manquantes par questions

Variables	Effectif	% de données manquantes
Evaluation du questionnaire	221	4,9%
Depuis combien de temps avez-vous la CMUC ?	234	5,2%
Sexe	5	0,1%
Situation professionnelle	270	6,0%
Note de santé	80	1,8%
Consultation médecin	45	1,0%
Consultation dentiste	33	0,7%
Suivi gynécologique	29	1,2%
Renoncement pour raisons financières	54	1,2%
Renoncement pour raisons autres que financières	195	4,3%

Tableau 13 – Distribution des réponses à la question « Comment avez-vous trouvé le questionnaire ? »

	Effectifs	%	%
Facile	3419	75,8%	79,7%
Un peu difficile	613	13,6%	14,3%
Difficile	136	3,0%	3,2%
Très difficile	121	2,7%	2,8%
Total	4289	95,1%	100,0%
Manquant	221	4,9%	
Total	4510	100,0%	